

COMMUNIQUE

Sur décision de son Conseil d'Administration tenu le 14 mars 2008, et conformément à l'article 133 du Règlement Général du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) relatif à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle du marché financier régional de l'UEMOA et selon les dispositions du chapitre 7 des Instructions de Négociation de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) portant événements sur valeurs, nous portons à votre connaissance que Ecobank Transnational Incorporated (ETI) procédera à une augmentation de son capital résultant de la levée d'option de conversion en actions de la dette de la Société Financière Internationale (IFI). Cette opération a été autorisée par le CREPMF sous le n°OA/09-004.

Principales caractéristiques de l'opération

Emetteur	: Ecobank Transnational Incorporated (ETI)
Désignation	: Action ETI
Symbole du titre	: ETIT
Nombre initial de titres	: 8 733 443 154 actions
Valeur nominale	: 2,50 centimes de dollar US
Nombre de titres émis	: 1 181 055 863 actions
Valeur totale d'émission	: 100 000 000 dollars US (48 500 000 000 FCFA)
Date d'admission des Nouvelles actions à la cote	: 12 mars 2010
Date de jouissance des titres	: 1 ^{er} janvier 2009

Les actions nouvelles seront totalement assimilables aux actions anciennes. Au terme de cette augmentation, le capital social émis sera de 247 862 475.43 dollars US ; soit 120 213 300 581 FCFA (au taux de FCFA 485/dollars US), divisé en 9 914 499 017 actions de 2,50 centimes de dollar US chacune.

Fait à Lomé, le 25 février 2010

Pour le Conseil d'Administration & P.O.


Samuel K. Ayim
Secrétaire Général du Groupe

